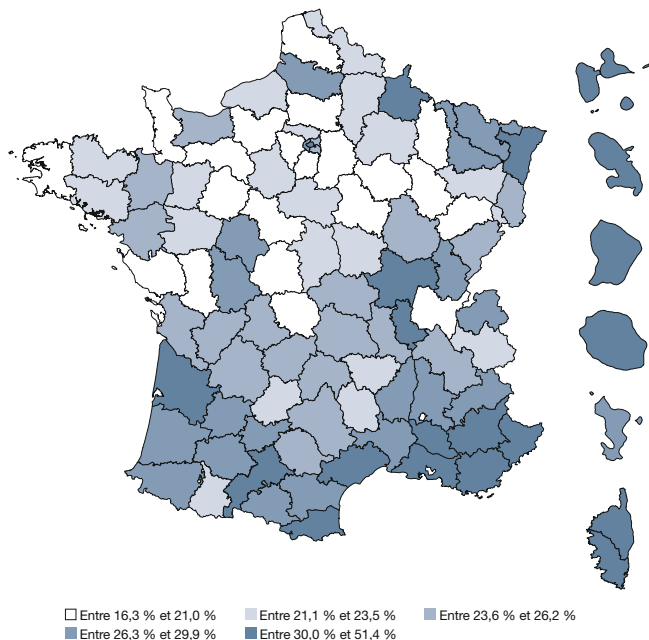


Logements des locataires du parc privé

PART DE LOCATAIRES DU PARC PRIVÉ PAR DÉPARTEMENT



Source : SDES, Filocom 2017

Un logement-type du parc locatif privé est un logement collectif de petite taille : 70 % des résidences principales en location dans le parc privé sont des appartements, et 44 % comptent une ou deux pièces. La surface moyenne d'un logement du parc locatif privé est de 63 m², de quelques mètres carrés inférieure à la surface moyenne d'un logement du parc social (66 m²). Le parc locatif privé est aussi bien ancien que récent (38 % des logements ont été construits avant 1949, et 23 %, après 1999).

Les logements du parc locatif privé se situent principalement au sein de grandes agglomérations (62 % d'entre eux sont dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants). Les régions du pourtour méditerranéen (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) se distinguent par une plus grande part de résidences principales appartenant à ce parc (plus de 30 %), tandis que celui des départements et régions d'outre-mer est majoritairement composé de logements individuels (55 %, contre 30 % en métropole), à l'image du reste des logements (67 % de l'ensemble du parc est constitué par des maisons individuelles, contre 56 % en métropole).